

NOMS COMMERCIAUX :

Marque Capaul®
Architectural Solutions^{MC} 100
Architectural Solutions 200
Architectural Solutions 300
Architectural Solutions 400
Architectural Solutions 600
Architectural Solutions 700
Architectural Solutions 800

MSDS No : 1025-02B
Date de validité : 04.04.95
Date de révision : 07.28.03

BPB America Inc.
5301 West Cypress St., Suite 300
Tampa, FL 33607-1766
Téléphone : 813-286-3900
Contacts : Centre BPB de réponse aux clients 1-866-427-2872
www.bpb-na.com

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Produits : Plafonds acoustiques muraux.

II. INGRÉDIENTS

Limites d'exposition en
milligrammes / mètre cube

Nom usuel	Matière	Numéro CAS	PD%* (Approx.)	LEP OSHA**	TLV ACGIH***
Fibre de verre	Laine de verre fibreuse	65997-17-3	<85	15	10
	Résine de phénol-formaldéhyde allongé d'urée (durcie)	25104-55-6	<15	NE	NE

* % Approximatif

**LEP - Limite d'exposition permise par OSHA, 1910.1000, poussières incommodes (Respirable)

***TLV - Valeur limite de seuil, adoptée par l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists, 1984-85

OSHA/LEP = 10 / (2X% SiO₂) mg/m³ Respirable

SO = Sans Objet, NE = Non Établi

Tous les ingrédients de ce produit sont inclus dans l'Inventaire des substances chimiques du TSCA (Toxic Substances Control Act) de l'EPA (Environmental Protection Agency) et dans la DSL (Domestic Substances List) du Canada ou dans la NDSL (Non-Domestic Substances List) du Canada.

En tant que fabriqué, ce produit est exempté des exigences du WHMIS du Canada.



III. DONNÉES PHYSIQUES

Aspect/Odeur :	Isolation jaune de diverses dimensions et épaisseurs pouvant avoir une légère odeur de résine.		
Point de fusion :	SO	Densité :	SO
Tension de vapeur :	SO	PCT. Volatiles :	SO
Densité de vapeur :	SO	Taux d'ÉVAP :	SO
Sol. dans l'eau :	Insoluble	Point d'ébullition :	SO

IV. RISQUES DE FEU ET D'EXPLOSION

Point d'inflammation (méthode) :	SO
Limites d'inflammabilité :	LIE SO UEL SO
Média d'extinction :	Eau, mousse ou produit chimique sec
Méthode de lutte contre l'incendie :	Aucune connue.
Risques particuliers feu & explosion :	Peut couvrir - éteindre complètement.
Classifications NFPA :	4 = Risque sévère, 3 = Risque sérieux, 2 = Risque modéré, 1 = Risque faible, 0 = Risque minimal
Flammabilité :	0
Santé :	0
Réactivité :	0
Risques particuliers :	Les panneaux avec face avant en vinyle peuvent générer des émanations de chlorure d'hydrogène.

V. RISQUES POUR LA SANTÉ

Voies principales d'exposition :	Inhalation, yeux et peau
Signes et symptômes de sur exposition :	
Aigus	Irritation mécanique de la bouche, du nez et de la gorge.
Chronique	Perte ou diminution des fonctions pulmonaires En octobre 2001, le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) a conclu qu'il n'y a « aucune preuve » de la carcinogénéité des fibres vitreuses synthétiques (laine de verre, laine de roche et laine de laitier) chez les humains. Les études épidémiologiques publiées au cours des 15 années depuis l'examen précédent de ces fibres dans les monographies du CIRC en 1988 ne fournissent aucune preuve de risque accru de cancer du poumon ou de mésothéliome dû aux expositions professionnelles au cours de la fabrication de ces matériaux, et dans l'ensemble une preuve insuffisante de risque de cancer. Le CIRC conclut que les fibres vitreuses synthétiques (laine de verre, laine de roche et laine de laitier) ne sont « pas classifiables à l'égard de la carcinogénéité chez les humains » (Groupe 3).
Contact avec la peau:	
Aigus	Irritation mécanique transitoire.
Chronique	Aucune connue
Contact avec les yeux:	
Aigus	Le contact direct peut causer une irritation temporaire.
Chronique	Aucune connue



VI. DONNÉES DE RÉACTIVITÉ

Stabilité :	Stable
Conditions à éviter :	Aucune
Incompatibilités :	Aucune
Produits de décomposition dangereux :	L'agglomérant brûle et se décompose au feu. Les produits avec face avant en vinyle peuvent émettre du chlorure d'hydrogène dans un incendie.
Polymerisation dangereuse :	Aucune connue

VII. PROCÉDURES EN CAS DE DISPERSION OU DE FUITE

Procédures à suivre en cas de déversement ou de fuite :	Aucune précaution spéciale nécessaire, nettoyer à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur et placer dans un conteneur à déchets. Éviter de créer trop de poussière.
Méthode d'évacuation des déchets :	Peut être évacué comme déchet solide inerte dans une décharge contrôlée ou selon toute autre procédure en accord avec les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.
Manutention et entreposage spéciaux :	Entreposer à plat dans un endroit sec.

VIII. PROTECTION SPÉCIALE

Inhalation :	Transférer au secteur frais d'air.
Peau :	Laver à grande eau, puis laver avec un savon doux pour accumuler les fibres.
Yeux :	Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes, consulter un médecin immédiatement si les symptômes persistent.

IX. PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Ventilaion :	Lors d'une installation qui génère de la poussière, utiliser une ventilation naturelle ou mécanique suffisante pour maintenir la concentration de poussière en suspension sous la limite d'exposition admissible (PEL) et/ou la valeur limite d'exposition (TLV).
Protection oculaire :	Le port de lunettes de sécurité, de lunettes étanches (goggles) ou d'un écran facial est recommandé lors de la coupe ou du dressage des planches de fibre minérale, spécialement à l'aide d'outils mécaniques.
Respiratoire :	Il est recommandé d'utiliser une protection respiratoire approuvée par NIOSH/MSHA pendant l'installation de planches de fibre minérale (produits de fibre de verre) dans tout endroit confiné ou mal ventilé, lors de la coupe de planches de fibre minérale (fibre de verre) à l'aide d'outils mécaniques ou pendant une installation qui crée un environnement de travail poussiéreux. Utiliser le modèle 3M 9000 ou l'équivalent pour les expositions excédant 5 mg/m ³ de poussière respirable.
Autre :	Porter des vêtements amples à manches longues, fermés au cou et aux poignets, si l'environnement est poussiéreux. Laver les vêtements de travail séparément des autres vêtements, et rincer à fond.

À la date du présent document, les informations qu'il contient sont, au meilleur de nos connaissances, exactes et elles sont données en toute bonne foi en conformité aux lois nationales et locales en vigueur. Néanmoins, aucune garantie ou représentation relative auxdites informations n'est prévue ou fournie.

